

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter
de 10h45
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

Services et démocratie numérique - Cap Sciences - Projet "INMEDIATS"

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communautaire urbaine poursuit ses actions politiques d'aménagement numérique du territoire visant à mettre fin aux difficultés d'accès à Internet haut débit et l'engagement d'actions d'accompagnement des citoyens vers la nouvelle démocratie numérique qui favorisent la pleine participation de tous à la vie de la métropole. Elle s'est engagée aussi dans la mise en place d'un laboratoire numérique métropolitain, dans un esprit d'innovation et d'expérimentation qui implique les utilisateurs à tous les stades de la démarche. Ce projet conduit à apporter une attention particulière au travail d'interaction avec les citoyens, autour de trois axes : équiper (pour donner l'accès aux infrastructures et services), former (pour répondre aux besoins numériques essentiels) et échanger.

1/ Rappel du soutien apporté au projet Inmédiats

C'est dans ce contexte, que le soutien au projet **Inmédiats** (Innovation pour la médiation dans les territoires) s'inscrit. Il vise la diffusion à grande échelle par le numérique de la culture scientifique et technique et peut, à ce titre, présenter un vrai intérêt pour la communauté urbaine de Bordeaux. Son objectif est de réduire les distances sociales, culturelles et territoriales dans la diffusion des sciences et techniques en proposant des modes d'accès innovants pour les publics empêchés ou éloignés de la culture.

Il propose pour cela de développer et d'expérimenter de nouveaux outils de médiation culturelle faisant largement appel aux technologies numériques (et en s'inspirant par exemple des schémas de pensée à l'oeuvre dans les communautés du logiciel libre et de l'innovation ouverte, pour renouveler et optimiser les pratiques de création et de médiation (fonctionnement en réseaux, co-construction de contenus, conception d'outils innovants, etc.) et impliquant plus particulièrement les 15-25 ans.

Ce projet est porté par un consortium constitué de 6 centres de sciences en région :

- [Cap Sciences](#) (Bordeaux Aquitaine), qui pilote le dispositif ;
- [Espace des Sciences](#) (Rennes Bretagne) ;
- [La Casemate](#) (Grenoble Agglomération) ;

- [Relais d'sciences](#) (Caen Basse- Normandie) ;
- [Science Animation](#) (Toulouse Midi-Pyrénées) ;
- [Universcience](#) (Paris Ile-de-France).

Le budget global du projet Inmédiats s'élève à 31 315 943 Euros sur la période 2011-2015, financé à hauteur de 15 millions d'Euros à travers le programme Investissements d'Avenir.

Concernant Cap sciences, qui intervient d'une part en tant que coordinateur global des partenaires de ce projet et d'autre part en tant que porteur de divers sous-projets, le budget s'élève à 3 636 000 Euros entre 2012 et 2015.

La répartition prévisionnelle des financements a été établie comme suit :

| Budget prévisionnel | | | | | |
|---------------------|-------------------|------------|------------|------------|-------------------|
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | TOTAL |
| TOTAL | 808 515,00 | 983 515,00 | 955 515,00 | 888 455,00 | 3 636 000,00 |
| ANRU | 404 258,00 | 491 758,00 | 477 758,00 | 444 226,00 | 1 818 000,00 |
| CRA | 195 000,00 | 238 000,00 | 227 000,00 | 213 000,00 | 873 000,00 |
| CUB | 180 000,00 | 218 507,00 | 209 514,00 | 195 979,00 | 804 000,00 |
| Autres | 29 257,00 | 35 250,00 | 41 243,00 | 35 250,00 | 141 000,00 |

Par ailleurs, un partenariat étroit s'est noué entre la Communauté urbaine et Cap sciences, notamment à travers la mise en place d'une convention triennale pour le soutien de l'activité générale de cet acteur clé du paysage territorial.

Le principe et les modalités de la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux au projet Inmédiats ont été décidés lors de la séance du conseil du 25 mai 2012 (délibération n°18762). Une convention plu riannuelle spécifique adaptée aux enjeux et délais de mise en oeuvre attachés à cette démarche a fait l'objet d'une signature en date du 20 juin 2012.

2/ La demande de report de clôture de la phase 1 du programme

Cap sciences a saisi la Communauté urbaine de Bordeaux, en mars 2013, afin de solliciter un délai supplémentaire de six mois pour clôturer la phase 1 du programme (cf. Programme d'actions 2012-2015 - Cap sciences – Inmédiats : annexe n°1 de la convention) et de tenir leurs engagements. Initialement prévue à décembre 2012, la date de fin de réalisation serait à décaler au 30 juin 2013 et la date d'acquittement au 30 septembre 2013.

En effet, la phase de contractualisation et d'organisation en mode projet s'est avérée beaucoup plus longue que prévu.

À titre d'illustration, lauréat de l'appel à projet « Développement de la culture scientifique et égalité des chances » du programme Investissements d'avenir en juillet 2011, la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) n'a été signée que le 15 mai 2012. Ainsi, l'accord du consortium a été signé le 7 juin 2012. Pour le premier semestre, Cap sciences a donc essentiellement focalisé ses efforts sur le portage et l'organisation du consortium et il est possible de considérer que la mise en route effective du programme au sein de Cap sciences s'est faite en juin 2012.

3/ L'avancement du programme Inmédiats

Un comité de pilotage interne a été mis en place dont la première réunion s'est tenue fin août 2012. Il se réunit désormais dans une régularité mensuelle et vise à suivre l'avancement, arbitrer sur les aspects stratégiques sur proposition des groupes projets, arbitrer sur les difficultés d'avancement détectées et enfin, suivre le budget.

En parallèle, le comité de pilotage régional auquel participe la Communauté urbaine de Bordeaux, s'est réuni en juin 2012 puis en février 2013. Les ordres du jour concernent la validation des grandes orientations et chantiers du programme Inmédiats, le calendrier des événements et actions de l'économie créative et numérique et des compétences en recherche et technologie à mobiliser.

Le lancement opérationnel des chantiers et des développements a connu une avancée significative dès le mois de septembre 2012. En septembre et octobre, les cahiers des charges des développements informatiques et graphiques à réaliser pour le chantier **Navinum / Sciencesonautes**, ainsi que le choix du matériel ont été établis, les marchés consultés et les prestataires sélectionnés en novembre. Les développements seront livrés en février 2013 pour une mise en application en mars et avril, notamment dans le cadre de la future grande exposition de Cap sciences sur le cerveau. Concernant le chantier **Studio**, les éléments de cadrage ont été posés et les échéances sont similaires puisque l'exposition sur le cerveau notamment va permettre de proposer de nouveaux formats d'édition.

Cap sciences s'est attaché à favoriser l'implication d'entreprises locales et, parmi les prestataires retenus, figurent par exemple BeCoolSoftware, Studio Minibus, Immersion, OnceUpon, 2Rocqs, Heritage Prod. Des partenariats sont en cours d'élaboration avec Aquilab, l'Inria Sud-Ouest ou encore le Centre touristique du vin.

Ainsi, d'un point de vue qualitatif, Cap sciences a pu clôturer la phase 1 du programme. En revanche, d'un point de vue budgétaire, les engagements financiers ont été sur 2012 inférieurs au prévisionnel. Cap sciences a engagé 2/3 du budget prévisionnel de la phase 1 (2012) au 31 décembre 2012.

Il vous est ainsi proposé que la Communauté urbaine de Bordeaux accorde à Cap sciences pour ce programme Inmédiats, un délai supplémentaire pour clôturer la phase 1 du projet ainsi que formalisé au travers de l'avenant à la convention annexée à la présente délibération, qui définit les modalités du soutien apporté par la Communauté urbaine à Cap Sciences dans le cadre du projet Inmédiats, les axes de collaboration identifiés, la gouvernance pour la partie locale du projet, ainsi que les modalités de versement de la contribution de la Communauté urbaine.

4/ Le montant de la subvention 2013 de la communauté urbaine

La nouvelle répartition des financements proposée est la suivante :

| Budget prévisionnel | | | | | |
|---------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|--------------|
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | TOTAL |
| TOTAL | 808 515,00 | 655 677,00 | 955 515,00 | 1 216 293,00 | 3 636 000,00 |
| ANRU | 404 258,00 | 327 838,00 | 477 758,00 | 608 146,00 | 1 818 000,00 |
| CRA | 195 000,00 | 158 667,00 | 227 000,00 | 292 333,00 | 873 000,00 |
| CUB | 180 000,00 | 145 672,00 | 209 514,00 | 268 814,00 | 804 000,00 |
| Autres | 29 257,00 | 23 500,00 | 41 243,00 | 47 000,00 | 141 000,00 |

Ainsi, le montant de la subvention 2013 estimé au départ à 218 507 Euros **est ramené à 145 672 Euros** HT étant donné le glissement dans la réalisation du programme en 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°18762 du 25 mai 2012 ;

VU la convention signée en date du 20 juin 2012 ;

VU l'avenant annexé à la présente délibération ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'avancée réalisée dans le projet par Cap sciences,

CONSIDERANT la volonté de la Communauté urbaine de Bordeaux de s'inscrire au plus près dans le suivi du programme Inmédiats et de poursuivre son soutien,

DECIDE

Article 1 : La communauté urbaine de Bordeaux accordera un délai supplémentaire de trois mois pour clôturer la phase 1 du programme à décaler au 31 mars 2013 et la date d'acquittement au 31 juin 2013.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant à la convention pluriannuelle 2012/2015 avec Cap Sciences, précisant la révision des montants pour les années 2013 à 2015 qui doivent être confirmés annuellement par une nouvelle délibération

Article 3 : La Communauté urbaine de Bordeaux accordera une participation financière de 145 672 € H.T. pour l'année 2013, le montant global maximal de la subvention restant fixé à 804 000 € H.T.

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal, chapitre 65, article 6574, fonction 8160, CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JUIN 2013

PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2013

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS